

Les comportements de consommation en 2011

Pour certains ménages modestes, faire face aux dépenses alimentaires devient plus difficile

Jérôme Accardo, Élodie Kranklader, Dominique Place, département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages, Insee

Entre 2005 et 2011, la structure moyenne de la consommation est stable, malgré l'ampleur des chocs économiques survenus sur la période. Les écarts de niveau de consommation entre ménages se sont peu modifiés. Les 20 % de ménages les plus aisés consomment 2,5 fois plus que les 20 % de ménages les plus modestes. De taille plus réduite, les ménages les plus âgés consomment moins que la moyenne, mais l'écart s'est sensiblement réduit par rapport à 2005. Les différences de structures de consommation entre ménages se sont un peu atténuées, sauf en ce qui concerne l'alimentation. Pour une partie des ménages les plus modestes, faire face aux dépenses alimentaires est devenu plus difficile.

En 2011, malgré la crise économique, les principales caractéristiques de la consommation (*définitions*) des ménages sont proches de celles de 2005. En six ans, la consommation par ménage n'a quasiment pas crû (+ 0,1 % en moyenne par an en euros constants), avant de diminuer fortement en 2012, de 1,7 %. Entre 2005 et 2011, selon les enquêtes Budget de famille (*sources*), les inégalités de consommation et de structure des budgets ont dans l'ensemble assez peu varié. En 2011, en France métropolitaine, les 20 % de ménages ayant les plus hauts niveaux de vie (cinquième quintile de niveau de vie ; *définitions*) consomment 53 % de plus que la moyenne ; les 20 % de ménages les plus modestes (premier quintile de niveau de vie ; *définitions*) consomment 38 % de moins (*tableau 1*). Ces disparités sont très proches de celles constatées en 2005. Elles seraient plus marquées encore si l'on imputait un loyer aux ménages propriétaires occupant leur logement, qui relèverait d'autant à la fois le niveau de leur revenu et celui de leur consommation (*encadré 1*).

1 Écart à la moyenne des niveaux de consommation

en points

		Consommation du ménage		Consommation par unité de consommation	
		2005	2011	2005	2011
Type de ménage	Personne seule	-40	-34	-6	2
	Famille monoparentale	-15	-13	-15	-17
	Couple sans enfants	4	10	12	13
	Couple avec enfant	38	36	-1	-4
	Autres ménages	17	2	-11	-22
Age de la personne de référence du ménage	Moins de 35 ans	9	2	4	0
	De 35 à 64 ans	15	9	5	1
	65 ans et plus	-33	-20	-16	-3
Statut d'occupation du logement	Propriétaires, usagers gratuits	6	5	4	2
	Locataires, sous-locataires	-11	-8	-8	-3
Niveau de vie	1 ^{er} quintile	-40	-38	-40	-37
	2 ^e quintile	-21	-21	-22	-19
	3 ^e quintile	-7	-8	-8	-8
	4 ^e quintile	14	12	12	9
	5 ^e quintile	50	53	56	53

Lecture : en 2011, les ménages d'une seule personne consomment 34 % de moins que la moyenne des ménages. Mais, par unité de consommation, leur niveau de consommation est supérieur de 2 points à la moyenne.

Champ : ménages ordinaires, France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille. Données provisoires pour 2011.

La consommation moyenne stagne, mais celle des plus âgés progresse

Les différences de consommation suivant les autres critères sociodémographiques évoluent peu en six ans, elles aussi. La consommation du ménage continue de croître fortement avec le nombre de ses membres. Rapportée au nombre d'unités de consommation (*définitions*), elle varie, fort logiquement, beaucoup moins. En particulier, elle reste très proche, en moyenne, pour les personnes seules et les couples avec enfants.

L'évolution la plus notable concerne les ménages les plus âgés. En 2005, les ménages dont la personne de référence était âgée de 65 ans ou plus consommaient un tiers de moins que la moyenne. En 2011, l'écart n'est plus que de 20 %.

Les ménages se distinguent aussi par la structure de leur budget (*tableau 2*). Être locataire ou non (propriétaire de sa résidence, usufruitier ou logé gratuitement) joue tout particulièrement. Hors loyers imputés, les dépenses de consommation relatives au logement pèsent 17 points de plus dans le budget moyen des locataires que dans celui des autres ménages. Ces dépenses incluent les charges et le chauffage, mais pas les remboursements d'emprunts pour l'acquisition de sa résidence, lesquels constituent de l'épargne (*encadré 1*).

À statut de logement donné, la structure du budget des ménages varie surtout en fonction de leur niveau de vie. Les différences les plus fortes concernent les dépenses d'alimentation et celles d'hôtels et de restaurants : par rapport aux 20 % de ménages les plus modestes, les 20 % les plus aisés consacrent 7 points de moins de leur budget à l'alimentation et 4 à 6 points de plus à des frais d'hôtels et de restaurants (*tableau 2*). De 2005 à 2011, les disparités

de consommation se sont légèrement réduites pour certains postes ; c'est notamment le cas pour les transports, pour le logement ou pour les loisirs et la culture. Le plus souvent, cette réduction des disparités prolonge les tendances antérieures. L'alimentation est une exception notable : avec la crise et la stagnation du niveau de vie, la situation des plus modestes continue de se rapprocher de celle des plus aisés mais plus lentement.

Encadré 1

Le concept de consommation dans l'enquête et dans les comptes nationaux

Dans cette étude, on ne retient que les consommations effectivement observées chez les ménages, dans le cadre des enquêtes Budget de famille. La consommation de logement des propriétaires se limite donc à la dépense d'énergie (chauffage, éclairage), aux charges diverses et aux dépenses de petit entretien. On ne distingue pas les accédants des autres propriétaires : leurs remboursements de prêts immobiliers (hors intérêts d'emprunt) sont, comme le définit la comptabilité nationale, de l'épargne et non de la consommation.

Avec ce choix, la notion de consommation de logement est plus proche de l'usage ordinaire du terme. Mais le poids budgétaire de ce poste dépend alors des parts respectives de propriétaires et de locataires. Les évolutions ne sont alors interprétables qu'à condition de distinguer les deux populations.

La notion de consommation dans l'enquête Budget de famille est moins large que la dépense de consommation des ménages retenue dans le cadre de la comptabilité nationale à un double titre. D'une part, la comptabilité nationale rehausse le revenu et la consommation des ménages propriétaires de leur résidence principale d'un « loyer imputé », en considérant que ces ménages consomment, de fait, un service de logement qu'ils se rendent à eux-mêmes.

D'autre part, la comptabilité nationale prend en compte des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM), que la banque ne prélève sur ses clients qu'indirectement, *via* une marge de taux d'intérêt sur un crédit ou un dépôt bancaire. Les SIFIM ne sont pas pris en compte dans les enquêtes Budget de famille, mais le coût des services financiers facturés (commissions de transfert, carte de crédit, frais de tenue de compte, etc.) y est inclus.

② Le logement représente le quart de la consommation des locataires les plus modestes

en %

	2005					2011				
	Ensemble (*)	Propriétaires (**)		Locataires (**)		Ensemble (*)	Propriétaires (**)		Locataires (**)	
		1 ^{er} quintile	5 ^e quintile	1 ^{er} quintile	5 ^e quintile		1 ^{er} quintile	5 ^e quintile	1 ^{er} quintile	5 ^e quintile
Poids de la catégorie dans le quintile de niveau de vie		45	79	55	21		34	79	66	21
Alimentation	16,1	21	14	18	11	15,9	21	14	18	11
Alcools, tabac	3,7	4	3	5	3	3,7	4	3	6	4
Habillement	5,7	6	6	6	6	4,9	4	6	4	5
Logement	12,4	11	7	24	20	12,9	10	6	24	22
Équipement du logement	7	6	9	5	6	6,9	6	10	5	6
Santé	4,2	5	4	2	3	4,5	5	4	2	3
Transports	16,9	14	18	11	15	16,9	17	18	11	13
Communications	3,2	4	3	5	3	3,3	4	2	5	3
Loisirs et culture	10,5	8	13	8	12	9,9	9	11	9	10
Enseignement	0,7	1	1	1	1	1	1	2	1	1
Hôtels, restaurants	8,4	6	10	5	11	8,4	6	10	6	12
Autres biens et services	11,5	14	12	10	9	12,2	13	14	9	10

Note : les usufruitiers et logés gratuits sont classés parmi les propriétaires. Données hors loyers imputés et hors SIFIM.

Lecture : En 2011, 34 % des ménages du 1^{er} quintile de niveau de vie sont propriétaires de leur logement ; pour ces ménages, l'alimentation (à domicile, hors alcools et tabac) représente 21 % de la consommation. Ce poids est de 15,9 % en moyenne sur l'ensemble des ménages.

Champ : (*) France entière. (**) Ménages ordinaires, France métropolitaine.

Source : (*) Insee, Comptes nationaux. (**) Insee, Enquêtes Budget de famille. Données recalées sur les comptes nationaux ; données provisoires pour 2011.

Logement : les disparités entre locataires modestes et aisés se réduisent

Entre 2005 et 2011, les dépenses de logement (loyers, charges, énergie), nettes des aides au logement, ont davantage augmenté que la dépense totale de consommation par ménage (+ 22 % contre + 17 %, en euros courants). Le poids du logement dans le budget s'est ainsi accru d'un demi-point environ.

Les ménages, qu'ils soient propriétaires ou locataires, consacrent au logement une part de leur budget d'autant plus faible que leur niveau de vie est élevé. Mais entre 2005 et 2011, cette part s'accroît chez les locataires les plus aisés (+ 2 points), tandis qu'elle est pratiquement stable chez les locataires les plus modestes. Il en résulte une diminution de l'écart entre ces deux catégories.

Modestes ou aisés, les ménages préservent jusqu'en 2011 leur budget de loisirs et culture

Contrairement au logement, le poids des dépenses de loisirs et culture croît avec le niveau de vie. En moyenne, pour l'ensemble des ménages, ce poids a légèrement diminué entre 2005 et 2011 (0,7 point). À la différence de la forte réduction de la consommation de loisirs par ménage observée en 2012 (*sources*), ce recul ne doit pas être interprété comme une restriction de consommation que s'imposeraient les ménages. La part d'entre eux qui déclarent souhaiter lui consacrer un supplément de revenu n'a d'ailleurs pas varié depuis 2005 (*encadré 2*). Le recul du poids des loisirs tient en réalité à la baisse continue, depuis de nombreuses années, des prix des matériels audiovisuels, photographiques et informatiques, qui représentent un cinquième de la dépense dans le poste. Cette baisse explique à elle seule celle du coefficient budgétaire (*définitions*) du poste (*encadré 3*). Chez les ménages les plus aisés, la baisse des prix a plus que compensé la croissance du volume de produits consommés. Chez les plus modestes, en revanche, l'engouement pour ces matériels a été suffisamment fort pour aboutir à une hausse du poids du poste. Aussi, les disparités de consommation de loisirs entre ménages de niveaux de vie différents se sont légèrement réduites.

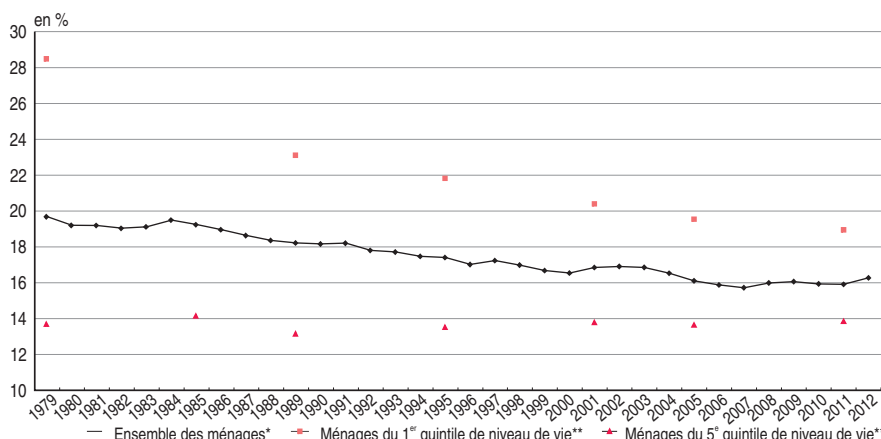
Le poids de l'alimentation ne se réduit plus

L'alimentation est une consommation nécessaire, dont le poids budgétaire décroît au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle des niveaux de vie : quand celui-ci augmente, les ménages choisissent habituellement de consacrer ce supplément de ressources aux autres postes de consommation. Sous l'effet de l'amélioration continue du pouvoir d'achat des ménages, au-delà des fluctuations conjoncturelles, le poids de l'alimentation

a ainsi reculé au cours des dernières décennies. Mais depuis 2007, ce mouvement s'est interrompu (*graphique 1*).

Cette rupture est particulièrement nette pour les ménages les plus modestes. Auparavant, le poids de l'alimentation dans leur budget tendait tout à la fois à décliner et à se rapprocher de celui des plus aisés. Entre 1979 et 2005, le poids de l'alimentation a baissé de 9 points chez les 20 % de ménages les plus modestes, alors qu'il n'a pas changé chez les 20 % de ménages au niveau de vie le plus élevé. Depuis 2005, ce rattrapage s'est atténué (*tableau 2*).

① Coefficient budgétaire de l'alimentation et niveau de vie du ménage



Source : (*) Insee, Comptes nationaux hors loyers imputés et hors SIFIM. (**) Insee, Enquêtes Budget de famille. Données recalées sur les comptes nationaux ; données provisoires pour 2011.

Encadré 2

« Si vos ressources actuelles augmentaient de 10 %, que feriez-vous en priorité avec cet argent ? »

Cette question a été posée, inchangée, dans les deux enquêtes Budget de famille 2005 et 2011. Les ménages devaient indiquer auquel des 11 postes suivants ils consacraient cet hypothétique surcroît de revenu : alimentation, habillement, logement, équipement du logement, santé, transports, loisirs, éducation ou culture, aide à des proches, remboursement de dettes, épargne.

16 % des ménages les plus modestes consacraient un surcroît de revenu à l'alimentation

Quintile de niveau de vie	Alimentation	Logement	Équipement du logement	Loisirs	Aides à des proches	Rembourser ses dettes	Épargne	Autres (1)	Ensemble
2005	5	10	13	21	10	8	18	15	100
1	11	7	12	17	11	6	16	20	100
2	7	8	12	20	10	7	18	18	100
3	4	10	13	22	8	9	19	15	100
4	3	12	14	21	8	11	19	12	100
5	1	13	13	25	11	7	19	11	100
2011	7	9	9	21	8	9	21	16	100
1	16	6	6	15	9	6	19	23	100
2	9	6	9	20	9	7	22	18	100
3	6	10	9	20	8	9	23	15	100
4	3	10	10	25	8	11	21	12	100
5	1	11	10	26	8	11	23	10	100

(1) : la colonne « Autres » rassemble les postes recueillant globalement moins de 3 % des choix et les non-réponses.
Lecture : En 2011, 16 % des ménages les plus modestes (1^{er} quintile de niveau de vie) consacraient un supplément de revenu en priorité à leur budget d'alimentation. Ils n'étaient que 11 % dans ce cas en 2005.
Champ : Ménages ordinaires, France métropolitaine.
Source : Insee, enquêtes Budget de famille. Données provisoires pour 2011.

Le phénomène doit être rapproché du recul, depuis 2008, du niveau de vie de la moitié la moins aisée de la population. Ce recul est d'autant plus marqué que l'on se situe plus bas sur l'échelle des niveaux de vie. Les plus modestes n'ont non seulement plus de gains de pouvoir d'achat à dépenser sur les postes qu'ils jugent les moins nécessaires, mais une partie d'entre eux semble également se contraindre sur les dépenses d'alimentation : en 2011, 16 % des ménages du premier quintile de niveau de vie ont déclaré qu'ils consacraient un éventuel surcroît de revenu en priorité à ces dépenses (encadré 2), contre 11 % six ans auparavant. En 2005, ce poste, par ailleurs peu cité par les autres ménages, venait en cinquième position chez les plus modestes, derrière le loisir, l'épargne, ou l'équipement du logement, plus souvent cités. En 2011, il reste pour la moyenne des ménages le moins cité, mais il devient prioritaire pour 16 % des ménages du premier quintile de niveau de vie, au second rang derrière l'épargne.

L'arrêt de la baisse du poids de l'alimentation dans la consommation des ménages peut sans doute refléter d'autres phénomènes, comme un changement de comportement des consommateurs, plus sensible à la qualité de l'alimentation. Pour les plus modestes, toutefois, elle semble traduire surtout le renforcement de la contrainte budgétaire dans un contexte de crise économique.

Sources

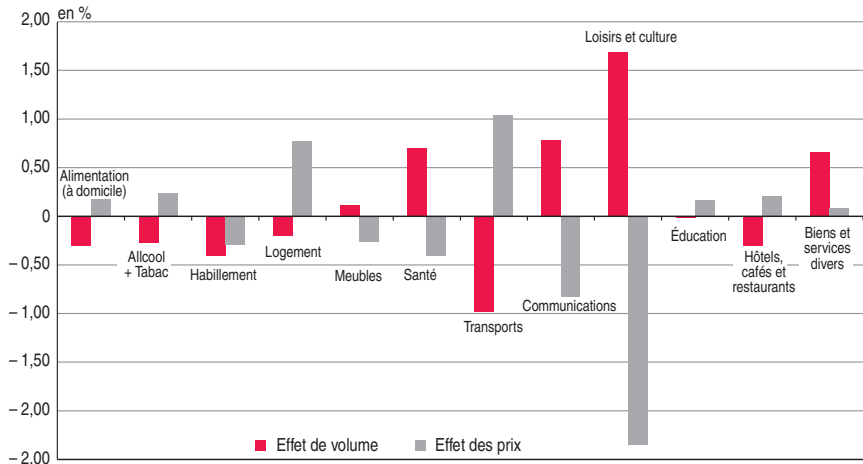
Les enquêtes Budget de famille sont réalisées tous les cinq ans environ depuis 1979. Elles fournissent une estimation de la consommation moyenne des différents biens et services. L'enquête de 2011 s'est déroulée entre novembre 2010 et octobre 2011 auprès d'un échantillon de 10 342 ménages répondants en France métropolitaine, et 5 355 dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte). Seuls les résultats métropolitains sont présentés ici. L'enquête précédente

Encadré 3

L'effet des évolutions de prix sur la structure de consommation

Une variation du poids budgétaire d'un bien peut être due à une variation de la quantité consommée ou une évolution de son prix plus rapide que celles des autres produits. Distinguer l'effet de la quantité et l'effet du prix permet de préciser la signification des évolutions de structure de consommation (*graphique*).

Évolution 2005-2011 des coefficients budgétaires : effets de prix, effets de volume



Note : Consommation totale calculée hors loyers imputés et hors SIFIM.

Source : Insee, Comptes nationaux.

(Budget de famille 2005) s'est déroulée de mars 2005 à février 2006.

Les enquêtes Budget de famille visent principalement à mesurer des disparités de consommation. Dans l'étude, les différences de structure de consommation entre catégories de ménages sont donc systématiquement recalées sur une structure moyenne fournie par les comptes nationaux.

Définitions

La **consommation** correspond à l'ensemble des dépenses d'un ménage dont sont exclues les dépenses d'investissements comme les achats immobiliers, les gros travaux et les placements financiers. On exclut aussi les impôts directs acquittés par le ménage (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière,...). La **nomenclature de consommation** utilisée est la nomenclature internationale des fonctions de consommation dite COICOP-HBS (Household Budget Survey). C'est aussi la nomenclature utilisée par l'indice des prix à la consommation. Elle se décompose, à son premier niveau de désagrégation, en 12 grands postes de dépenses.

Le **coefficient budgétaire** d'un poste de consommation est le rapport entre la dépense des ménages pour ce poste et leur consommation totale.

La taille du ménage est prise en compte par le calcul d'une consommation non par personne mais par **unité de consommation**. Ces unités pondèrent la taille d'un ménage en fonction de l'âge de ses membres : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les moins de 14 ans pour 0,3.

Le **niveau de vie** d'un ménage rapporte le revenu déclaré par le ménage à l'enquête à son nombre d'unités de consommation.

Bibliographie

- Cinquante ans de consommation, *Insee Référence*, 2009, Fiche 1.1.
- Burrigand C., Houdré C., Seguin E., « Les niveaux de vie en 2010 », *Insee Première* n° 1412, septembre 2012.
- Morer N., « La consommation des ménages en berne en 2012 », *Insee Première* n° 1450, juin 2012.

⇒ Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/abonnements>

⇒ Pour vous abonner à INSEE PREMIÈRE :

- Par internet : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

- Par courrier : retourner ce bulletin à l'adresse ci-après ou par fax au (33) 03 22 97 31 73

INSEE/CNGP - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2013

Abonnement annuel : 84 € (France) 106 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

www.insee.fr

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :
L. Bellin, J.-B. Champion,
A. Houlou-Garcia, C. Pfister

Maquette : C. Kohler

Impression : Jouve

Code Sage IP131458

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2013

